



**Public cible :**

Nouveaux contrôleurs AFC  
et contrôleurs AFC récents  
dans leur poste

**Pré-requis :**

Avoir suivi l'ensemble du  
socle commun Action  
Sociale en e-learning sur  
Syfadis **AVANT** de  
participer aux modules en  
présentiel

**Modalités pratiques**

Durée : 8 heures et 24 jours  
soit 176 heures de  
formation

**Calendrier - Lieux -**

**Modalités d'accès :**

Planification sur le site  
EGOC [Sessions à venir]  
Nous contacter pour suivi  
des programmations et des  
planning sur [www.egoc.org](http://www.egoc.org)

**Programmation :**

E-learning

**TARIF / COÛT STAGIAIRE**

:

3600 €

**Modalités animation :**

E-learning + Présentiel

**Intervenant :**

Formateur Institutionnel

**Effectif :**

Un groupe de 8 agents Caf  
minimum

**Taux de satisfaction /  
appréciations stagiaires :**

Taux global satisfaction  
parcours 2023 : 86 % (62  
stagiaires - 1 parcours - 5  
modules)

**Tarifcation :**

600€/stagiaire/module en  
présentiel (6 modules) Le  
module introductif sur  
Teams et le socle commun  
Action Sociale sur Syfadis  
ne sont pas facturés

# CONTROLEUR AFC - Fiche Parcours

## 2025

MAJ : Mardi 28 janvier 2025

**Objectifs professionnels :**

Développer ses connaissances et ses compétences dans le contrôle des Aides Financières  
Collectives

**Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :**

**Contenu :**

Formation à destination des **contrôleurs AFC** récemment en poste et ayant déjà  
participé ou réalisé des contrôles sur place.


## CONTRÔLEURS AIDES FINANCIÈRES COLLECTIVES


En distanciel 

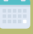
 1 Heure : PRÉSENTATION DU PARCOURS ET DES INTERVENANTS  
(Teams)


 2H30 : SOCLE COMMUN ACTION SOCIALE  
Module environnement (Syfadis)

 7H30 : SOCLE COMMUN ACTION SOCIALE  
Module métiers (Syfadis)

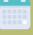
 Les agents devront obligatoirement avoir suivi l'ensemble du Socle commun avant de participer aux autres modules en présentiel

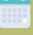
En présentiel 

 4 jours : **MODULE 1**  
*La mission du contrôleur AFC dans son environnement institutionnel*

 4 jours : **MODULE 2**  
*Approche méthodologique de la démarche de contrôle*

 4 jours : **MODULE 3**  
*Présentation juridique et financière des différents partenaires*

 4 jours : **MODULE 4A**  
*Procédure nationale de contrôle (PNC) EAJE - avec cas pratique*

 4 jours : **MODULE 4B**  
*Procédures nationales de contrôle ALSH péri - ados avec cas pratique*

 4 jours : **MODULE 4C**  
*Procédures nationales de contrôle ALSH extra - ados avec cas pratique*

### Méthodes mobilisées :

Alternance de méthodes didactiques et actives s'appuyant sur les échanges de pratiques professionnelles

---

**Modalités d'évaluation et de validation :**

**Evaluation en amont :** sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

**Evaluation au cours de la formation :** validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

**Evaluation à chaud :** à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

**Evaluation à froid :** réalisée avec un outil interne Caf

**Attestation de suivi :** Feuille de présence

**Attestation de participation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

**Accessibilité :**

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

---

**Délais d'accès à la formation :**

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

---

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes ou d'une adaptation de la formation sur mesure, vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**